# Le Riézois

Bulletin municipal de la Commune de Riez



N° 8 Janvier – Février – Mars 2003

# Le mot du Maire



Une année qui passe : rien n'est plus banal, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable et pourtant même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette arrivée d'une nouvelle année le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future, le début d'un nouvel optimisme.

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais au nom de la municipalité vous souhaiter de tout cœur une bonne et heureuse année pour vous, vos proches et vos amis.

Le Conseil Municipal invite tous les Riézois et Riézoises à la cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier 2003 à 18 heures à la Salle Multi-Activités située Quartier La Rouguière.

# Compte rendu sommaire

# de la séance ordinaire du Conseil Municipal du jeudi 31 octobre 2002

Présents: tous les Conseillers en exercice à l'exception de:

Excusée: M<sup>me</sup> ANSELMO.

M<sup>me</sup> Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

#### 04.02: Décision

Un avenant, relatif aux travaux d'éclairage public, a été passé pour modification de fournitures dans les prestataires d'articles du D.Q.E.

## 126.02: D.M. N° 2 Budget Général

Des modifications qui s'équilibrent en recettes et en dépenses sont passées pour les sections d'exploitation et d'investissement.

# 127.02: D.M. N° 1 Budget ОМ

Une modification de 1 000 € est portée pour les article 654 et 67158.

## 128.02: D.M. n° 1 Budget Eau & Assainissement

Des modifications qui s'équilibrent sont passées pour les sections d'exploitation et d'investissement.

#### 129.02: REMDOURSEMENT dE TROP-PERÇU

Un trop perçu de 2 591,64 € est remboursé au Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence dans le cadre de la protection des sources.

## 130.02: Participation Travaux Chapelle Saint-Maxime

Une participation de 14 936 € est versée par la Fraternité Sainte-Claire pour des travaux à la chapelle.

## 131.02: Contrat de Prêt Crédit Agricole

Un prêt de 50 000 € à taux fixe de 4,67 % est passé pour la construction du local technique au tennis club.

## 132.02: Règle de l'Arrondi

Cette règle sera appliquée pour le droit de licence et l'impôt sur les spectacles de 5° catégorie.

#### 133.02: Cotisation Verdon Accueil

Une cotisation de 76,50 € est versée pour la période 2002/2003 comme chaque année pour le bureau du tourisme local.

# 134.02: Avenant n° 3 Temps Libres

Cet avenant permet de faire coïncider les dates de fin des contrats Enfance et Temps Libres au 31 décembre 2002.

#### 135.02: AVENANT SOCOTEC

Un avenant est passé pour ajouter la vérification périodique des installations électriques des nouveaux bâtiments de la Commune.

#### 136.02: CONTRAT Cie du Pestacle

Ce contrat est passé pour l'organisation des fêtes de fin d'année à la crèche municipale moyennant le prix de 260,50 €.

#### 137.02: Acquisition Boyer

Les parcelles sises section C n°s 1234 et 1235 sont acquises de M. et M<sup>me</sup> Boyer pour la somme de 274 408 €, frais d'acte à charge de la Commune.

## 138.02: Acquisition Granarolo

La parcelle sise section D n° 460 est acquise de M. René Granarolo pour la somme de 2 286,74 €, frais d'acte à charge de la Commune.

## 139.02: Acquisition Rinaudo/Olivier

Les parcelles sise section G n° 392 et 393 sont acquises de M. Paul Rinaudo et M. Olivier pour l'euro non recouvrable.

# 140.02: Subventions

Aux Associations, savoir : 75 € à Lire Aujourd'hui, 380 € au Mini Ranch et

## 141.02: Droit de Préemption Urbain

Le droit de préemption urbain est étendu aux aliénations et cessions mentionnées à l'article L 211.4 du Code de l'Urbanisme.

#### 142.02: Indemnités Logement des Instituteurs

Le Conseil Municipal confirme le versement de ladite indemnité comme cela a toujours été le cas.

#### 143.02: Participation Cités de Caractère

La Commune participe à hauteur de 160 € pour la publication prévue par le Syndicat Mixte Villes et Cités de Caractère.

#### 144.02: Abonnement Haute-Provence Info

Le Conseil renouvelle son abonnement au journal pour la somme de  $30.50 \in$ .

# 145.02: Convention Repas avec le Collège

La convention est renouvelée avec le Collège pour les repas des élèves de l'école primaire de Riez au prix unitaire de 2,66 €.

#### 146.02 : Étude de faisabilité

Cette étude estimée à 9 500 € HT est commandée à M. Cadart pour la réutilisation de l'Hôtel Ferrier et le 3 Grand'Rue. Une subvention est demandée à l'État.

### 147.02: Plan pour le Patrimoine Antique

Une convention d'étude est passée avec la DRAC dans le cadre de mise en œuvre du Plan pour le patrimoine antique, la participation communale s'élevant à la somme de 8 374 €.

#### 148.02 : Adhésion au SI Fourrière de Vallongues

Les demandes d'adhésion des communes de Vinon-sur-Verdon et Beaumont-de-Pertuis sont acceptées.

#### 149.02: Dossiers en Urbanisme

Deux déclarations de travaux, un permis de démolir et un permis de construire sont déposés pour différents travaux prévus.

# 150.02: Utilisation des Locaux Scolaires

La crèche municipale est autorisée à utiliser les locaux de l'école maternelle dans le cadre d'échanges pédagogiques.

## 151.02: Convention d'Utilisation des Locaux Sportifs

Comme chaque année une convention est signée avec le collège pour l'activité des associations sportives.

#### 152.02: AVENANT Nº 1 ZPPAUP

Cet avenant porte le délai pour la remise de l'étude de 9 à 13 mois, étude confiée à M. Cadart.

#### 153.02: Avenant nº1 Requalification Centre Ancien

Cet avenant porte le délai pour la remise de l'étude de 4 à 11 mois, étude confiée à M. Cadart.

# 154.02: Maintenance Progiciel État Civil

Le contrat de maintenance est prorogé d'un an avec la Sté LOGITUD pour un montant de 228 € HT.

#### 155.02: Tableau de Formation des Élus

Une action de formation en urbanisme est programmée pour l'ensemble du Conseil Municipal en 2003.

## 156.02: Mission Locale - Adhésion 2002

L'adhésion à Mission Locale est renouvelée pour un montant de 1 036,39 €.

Résumé affiché le 6 novembre 2002 à la porte de la Mairie

# Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 22 novembre 2002 Présents: tous les Conseillers en exercice à l'exception de:

Excusés: MM BLIEK, METZGER, PIERROT qui donnent respectivement pouvoir à MM ZORZAN, BONDIL et DELLECOLLE.

M<sup>me</sup> Céline AMELOT a été élue secrétaire de séance.

## 157.02: Non-Application des Pénalités de Retard

Suite aux difficultés techniques et aux intempéries pour les entreprises chargées de la construction de la salle multi-activités.

#### 158.02: Contrat de Géomètre

Avec M. Gilbert Boyer pour la réalisation d'un lotissement communal de 25 lots moyennant un prix de 35 370,50 € de rémunération.

Résumé affiché le 6 novembre 2002 à la porte de la Mairie

# Compte rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 13 décembre 2002

Présents: tous les Conseillers en exercice à l'exception de:

Excusés: MM André BLANCHETON, Renaud BASTIDE, Jean-Claude METZGER, Céline AMELOT, Rémy RAINAUD qui donnent pouvoir respectivement à Michel ZORZAN, Francine CONTI-CADENEL, Juliette RIGGI, Eric TAXIL, Claude DELLECOLLE.

M<sup>me</sup> Lucette BALIONE a été élue secrétaire de séance.

## 159.02: Redevance d'Occupation du Domaine Public

Le Conseil Municipal adopte cette redevance pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

#### 160.02: Avenant Centres Musicaux Ruraux

Le tarif révisé au 1er Janvier 2003 s'élèvera à 1 260 €.

#### 161.02 : AVENANT CEL

L'avenant financier 2002, la participation du Conseil Général pour 2002 et un nouveau contrat triennal avec les partenaires sont acceptés.

#### 162.02: Mission Locale / Adhésion 2003

La Commune versera une subvention égale à 0,61 € par habitant.

#### 163.02: Abords Monuments Historiques / Demande de Subvention

Des travaux de caladage – côté Est des Allées Louis Gardiol – sont prévus pour 63 096 € HT. Des subventions sont demandées au Ministère de la Culture et au Conseil Général.

# 164.02 : Contrat de Prévoyance / Maintien de Salaire

La Commune versera une subvention de fonctionnement à la Mutuelle Nationale Territoriale.

# 165.02: Assurances Multirisques Commune et Informatique

La proposition de la société Abeille Assurances est acceptée respectivement pour 5 800 € et 430 € et ayant pour terme le 31 décembre 2006.

## 166.02: Assurances / Contrat Flotte

La proposition de la société Axa Assurances est acceptée pour la somme de 4 661,25 € et ayant pour terme le 31 décembre 2006.

#### 167.02: Assurances Collectives

La proposition de la société Axa Assurances est acceptée au taux de 3 % appliqué sur traitements bruts et 2,52 % sur indemnités et avantages familiaux jusqu'au 31 décembre 2006.

## 168.02: Assurances / Protection Juridique

La proposition de la compagnie JURIDICA est acceptée pour une cotisation de 471,03 €, son terme étant fixé au 31 décembre 2006.

#### 169.02 : Convention de Transfert de Matériel

Une convention est passée avec le SIVOM du Bas Verdon pour la cession d'une benne de collecte ainsi que pour la mise à disposition de 50 conteneurs.

#### 170.02: Création Poste Agent Entretien à Mi-Temps

La création d'un poste pour la crèche est prévue à compter du 1er janvier 2003.

#### 171.02: Tarifs Bureau du Tourisme

Les cotisations au bureau du tourisme sont fixés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

# 172.02: Espace Multi-Sports: Demande de Subvention

Le projet s'élève à 33 140,80 € HT, des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Europe.

#### 173.02: Admission en Non-Valeur

À la demande de Monsieur le Percepteur, des titres de recettes sont annulés.

#### 174.02: Prise en Investissement

Les achats pour l'illumination sont pris dans la section d'investissement du Budget Général.

#### 175.02: Communautés de Communes

La commune de Riez s'associe aux communes du canton de Riez, de Mous-

À partir de janvier 2003, l'arrêt des bus sera transféré sur le parking du Pré de Foire.





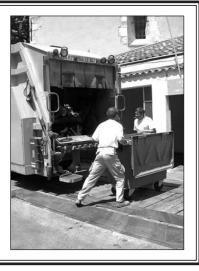
# **Carnaval**

pour les enfants des écoles Prévu samedi 29 mars 2003 ou si la météo est défavorable samedi 5 avril 2003 Le 19 janvier 2003, rendez-vous à la Salle polyvalente pour la Pastorale Maurel.

## Collecte des ordures ménagères

- Le samedi matin est réservé à l'enlèvement des objets encombrants.
- Merci de respecter ces jours de passage.
- Ne mettre dans les containers que des sacs plastique fermés.

Lundi	Riez extérieur
Mardi	Riez intérieur, allées et écarts
Mercredi	Riez et marché
Jeudi	Riez intérieur, allées et écarts
Vendredi	Riez extérieur
Samedi	Riez et marché



# La vie de la cité

- ➤ La réfection de l'éclairage public a commencé et sera terminé courant janvier 2003 : un petit retard dû à une modification des marchés pour le choix des lanternes. Malgré ces travaux, des points noirs subsisteront encore dans le village : ils seront traités en 2003.
- ➤ Le lotissement Quartier de la Rouguière se met en place : le terrain vient d'être acheté (voir compte rendu succinct du Conseil Municipal page 3). Le géomètre travaille sur le permis de lotir.
- ➤ Après beaucoup de discussions, la perception s'installe à la Salle Lima. La maison située dans le lotissement des Ménestrels a été vendue.
- ➤ Une étude de faisabilité est mise en route pour développer le projet d'établissement d'une médiathèque et l'utilisation du bâtiment protégé : l'Hôtel Ferrier, dit maison à encorbellement.
- ➤ Le lamage de plusieurs chemins de campagne a eu lieu. Les premiers traités ont été les chemins goudronnés : route de Montagnac, Saint-Maxime... de



quoi satisfaire les utilisateurs de tous ordres et les agriculteurs pour lesquels le passage des engins sera facilité. Suite l'année prochaine.

➤ À la Chapelle Saint-Maxime, les travaux de réfection sont presque terminés. Par différents dons, les Sœurs Clarisses ont obtenu la somme de 14 936 €. Cette somme a été donnée à la mairie et a été intégralement utilisée pour les travaux



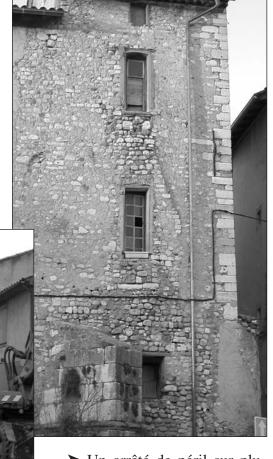
en cours : réfection de l'électricité de la chapelle (7 136 €), mise en place d'un chauffage par le sol (7 800 €), réfection de l'étanchéité de la toiture : le coût plus élevé est financé par la mairie.

Le toit d'une partie de l'église a été refait : charpente et mise hors d'eau. La disposition des tuyaux d'écoulement des gouttières a soulevé quelques discussions avec nos concitoyens. Leur emplacement a été respecté à l'identique. Leur matériau, le cuivre, a été imposé par l'architecte des Bâtiments de France.

À ce propos, nous rappelons que la cathédrale, le presbytère et la cha-

# pelle Saint-Maxime sont propriétés de la commune.

➤ La réactivation de la zone artisanale du Vallon de Millefleurs est à l'ordre du jour avec des discussions bien avancées pour l'installation de plusieurs activités. Mais il est nécessaire d'aménager un tourne-à-gauche.



- ➤ Un arrêté de péril sur plusieurs ruines a été pris. En cas de non-réponse des propriétaires, c'est la mairie qui réalisera les travaux et se fera rembourser par impôts directs.
- Le site internet pour faire connaître notre village sera opérationnel au premier semestre 2003 (http://www.ville-riez.fr).

Riez sera sur la toile.

- ➤ Une aide a été apportée par la ville de Riez à la commune de Le Caylar à la suite des inondations du Vidourle. Deux camions de tout-venant lui a été adressés, avec son accord, pour l'assister par le CCAS.
- ➤ Le PLU (ex-POS) : la procédure de révision suit son cours. L'équipe municipale est à la tâche avec l'appui du bureau d'étude *Harmonie Plein Sud*.
- ➤ La réfection de la route d'Allemagne-en-Provence entre la pompe Esso et le lotissement des Ménestrels a été réalisée. Finies les ornières sur ce tronçon de route.
- ➤ Le local technique du stade de tennis est terminé et utilisé à la plus grande satisfaction de tous.



➤ Des travaux de consolidation des remparts de la ville situés Rue des Mongettes ont été effectués

Le 7 décembre 2002 a eu lieu le mariage de Claude Charles LAURENT, dit Coco, employé à la mairie de Riez avec Eliane Jeannine BRETON.

Félicitations aux nouveaux époux.

# La crèche halte-garderie : la Ding'Donnette

➤ La **crèche** accueille à la journée, à la demi-journée, de façon régulière les enfants dont les parents exercent une activité régulière (professionnelle ou assimilée).

La **halte-garderie** accueille les enfants de 10 semaines à 5 ans de façon régulière ou occasionnelle (journée, demi-journée, une heure...) pour permettre aux parents de disposer de temps libre.

Les **enfants scolarisés** sont accueillis jusqu'à 6 ans après l'école ou durant les vacances scolaires.

- Dans un espace aménagé selon l'âge des enfants (coin bébé, coin calme, matériel pour stimuler son développement physique, sa créativité), l'enfant sera entouré par une équipe encadrée de professionnelles.
- Dans un lieu d'éveil et d'épanouissement, le bébé, le jeune enfant vont pouvoir développer toutes leurs potentialités à travers des activités de découverte sensorielle, de langage, de jeux corporels, de travaux manuels...
- En collectivité, l'enfant trouvera une vie sociale et affective avec des enfants et des adultes autres que son milieu familial, ce qui favorisera son ouverture à l'autre et son autonomie.

La crèche halte-garderie est située dans le Quartier de la Rouguière près de l'école maternelle. Si vous désirez des renseignements, vous pouvez nous contacter au 04 92 77 76 66.

Heures d'ouverture : 8 h - 12 h 15 / 13 h 30 - 18 h ou 8 h - 18 h en journée continue.

# Le Centre de Loisirs de Riez

Ouvert à tous les enfants qui veulent « s'amuser avec les copains »... « découvrir de nouvelles activités »... « vivre des expériences enrichissantes »...

➤ Un événement a marqué l'année 2002 : le centre de loisirs a été transféré de l'école élémentaire à l'école maternelle pour l'été!

Nous avons donc pu accueillir les enfants dès 4 ans (au lieu de 5 ans) jusqu'à 12 ans et améliorer la qualité et le fonctionnement du centre de loisirs. Le déménagement a été très apprécié par tous, enfants, parents et animateurs. Les locaux sont conviviaux et grâce à l'espace extérieur, nous avons jardiné, construit des cabanes, mangé et organisé des activités à l'ombre. Dès la première semaine, les enfants se sont bien approprié les lieux : l'école est devenue Zoum Zoum Land. Le plus important projet de l'été a été la création d'un spectacle de rue dans le cadre du Festival des IV Colonnes : après s'être initié au jonglage, au maquillage, aux acrobaties, les apprentis clowns ont fabriqué les décors et costumes pour leur propre troupe Zoum Circus. Le spectacle a été présenté à deux reprises : le mercredi sur le marché et le vendredi soir sur le site du festival, avec l'aide de l'association La Sauce Art et Culture, devant un public nombreux de parents et d'amis. En parallèle, nous avons proposé de multiples projets d'activités : mini-camps, fabrication de microfusées, stages d'initiation VTT, rencontres intercentres, sorties à la pêche et au Mini-ranch, construction de jeux en bois, etc. sans oublier les sorties hebdomadaires à la piscine! De plus, la proximité de la crèche nous a permis d'organiser un projet d'activités passerelle avec les enfants les plus jeunes du centre et les plus âgés de la crèche à travers des ateliers communs. Le nombre d'enfants par jour a varié de 22 à 42 enfants, habitants la commune de Riez principalement. Pour l'été 2003, la Municipalité de Riez et les Franças 04 ont décidé de renouveler le transfert du centre de loisirs à l'école maternelle.

# ➤ Rappel sur le fonctionnement du centre de loisirs

Nous accueillons les enfants de 5 à 12 ans pendant l'année scolaire, les mercredis et petites vacances, dans les locaux de l'école élémentaire et pendant la période estivale à l'école maternelle (dès 4 ans). Nous proposons un système d'inscription à la journée ou demi-journée les mercredis et à la semaine pendant les vacances. L'accueil des enfants est assuré par une équipe de permanents, Sandrine Ynesta et Marilyn Barazer, animatrices et Gaëlle Saunier, directrice, complétée par un à cinq jeunes animateurs pendant les vacances en fonction des effectifs. Le programme d'activités est affiché à l'entrée de l'école élémentaire. En ce qui concerne les repas, nous demandons aux familles d'apporter un panier repas pour leur(s) enfant(s) que l'on réchauffe si besoin et nous fournissons le goûter. Les familles ont également

la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) pour le temps du déjeuner. Le tarif à la journée est de 6,25 € par enfant de Riez et 11,59 € par enfant de l'extérieur (avec la possibilité de déduire les bons loisirs CAF).

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas nous contacter au 04 92 77 78 19.

Pour l'équipe d'animation : Gaëlle Saunier

# Étude sur le Centre Ancien

➤ Une étude sur le Centre Ancien a été commandée à la DRAC. Le but de cette étude sur la partie du village située à l'intérieur des remparts est de s'occuper des îlots prioritaires, en clair des groupes de maisons délabrées et d'imaginer des stratégies d'actions futures.

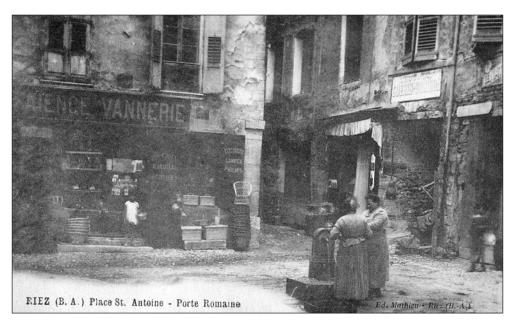
Le vieux village peut être regardé de trois façons :

1 - Par rapport à la densité urbaine : l'habitat de la ville basse est très dense et les maisons présentent quatre à cinq niveaux. Il n'y a pratiquement pas d'espace libre. À l'inverse, la partie haute de la ville est plus aérée. Enfin



des espaces libres se libèrent particulièrement à cause de l'effondrement de certaines maisons.

- 2 Par rapport à l'usage et au fonctionnement : la partie basse est commerçante, la partie haute résidentielle est sans commerce, sans activité. L'axe de la Grand-Rue qui fait la jonction entre les deux portes date du Moyen-Âge, de l'époque d'édification des remparts. Les autres rues (rue du Marché, rue Sainte-Thècle...) lui sont parallèles et sur des courbes de niveaux, c'est-à-dire qu'elles s'élèvent les unes par rapport aux autres. Ces rues sont carrossables. Par contre les venelles sont perpendiculaires aux rues transversales ; certaines, très étroites, sont réservées aux piétons.
- **3 -** Par rapport aux espaces publics qu'il sera possible de créer : certaines places sont de simples élargissements des rues. Le manque de facilité d'accès à la ville ancienne est un handicap. Il faudra améliorer l'abord des deux portes actuelles, les places du Marché et du Quinconce.



Dans ces conditions, le scénario d'évolution proposé est le suivant :

• Pour la ville basse : renforcer la vocation commerciale, favoriser l'implantation de l'habitat dans la partie haute des immeubles afin de bénéficier de la luminosité, encourager la restauration immobilière.

• Dans le reste de la ville, créer un chapelet d'espaces verts alternant avec le bâti, créer des chemins de découverte...

La priorité cependant est l'élimination des îlots insalubres qui, pour certains, tiennent encore en l'air par miracle.

Le premier îlot qui sera pris en compte est celui de la Juiverie. Le projet : aménager une place avec verdure surplombant un parking qui débouchera dans la Rue du Marché, un bâti mesuré de 1 ou 2 étages.

Pour les autres îlots, il faut donner du temps au temps.

Un projet un peu fou qu'il est bon de mentionner pour terminer. Mettez-vous sur les Allées, regardez la Place du Marché et la montée de la rue ... . Pourquoi ne pas ouvrir le fond de cette rue et donner un nouvel accès à la vieille ville. Il paraît que c'est ce qui était prévu... à l'époque. Allez ! Pas d'affolement ! Le fait de confier la faisabilité d'un projet à une société spécialisée débouche bien sûr sur des idées saisissantes.

# L'Association de Protection Civile à Riez

➤ Une équipe, petite mais dynamique, de bénévoles participe à de nombreuses manifestations sur la commune et les communes environnantes. Elle est aussi appelée en renfort pour des postes de secours dans tout le département et des actions d'aide comme en Bretagne lors du naufrage de l'Erika ou plus récemment dans le Gard.

Notre but est aussi de former le plus grand nombre de personnes aux gestes de premiers secours afin que, dans la vie quotidienne, chacun puisse faire le geste qui maintiendra la vie en attendant l'arrivée des secours d'urgence (SAMU, pompiers, médecin).

Une formation aux Premiers Secours a eu lieu tous les soirs du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre, à 18 heures 30 à la caserne des pompiers de Riez.

Contactez M<sup>me</sup> Cotterill au 04 92 77 72 21 le soir après 18 heures. Prix de la formation 46 € servant à l'assurance pour les candidats à l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), à l'achat de matériel de forma-



tion, l'entretien du fourgon, le matériel pour les postes de secours. Une autre formation est prévue en février.

La Sainte-Barbe a été l'occasion d'une cérémonie au monument aux morts à la mémoire des pompiers récemment disparus ainsi que d'une présentation du matériel de secours en poste à Riez.

# Club Cool

➤ Véronique Poggi et Cédric Gisondi, les animateurs du Club Cool de Riez vous souhaitent une bonne année 2003 et vous préviennent que le club repart sur les chapeaux de roue pour cette année de toutes les découvertes, de tous les sports en tout genre, de toutes les sorties aussi originales que variées, avec l'accès à un maximum de jeunes différents de 11 à 17 ans, de toutes les origines.

Venez vous inscrire rapidement et participez aux nouveaux projets du club. En plus du séjour au ski, de la plongée sous marine, du rafting et des baignades : la découverte des pays européens avec en préparation un voyage en Espagne

sur la Costa Brava et une recherche d'échange avec un pays anglopho-



ne. Et toujours sorties : cinéma, bowling, patinoire, foot en salle, VTT...

Tarifs en accès libre pour une année : 25 € pour les Riézois 31 € pour les extérieurs.

Venez nous rencontrer, à coté du collège, à l'emplacement de l'ancien Centre médico-social, Boulevard de Narvik ou téléphonez au 04 92 77 73 74.

# Téléthon

➤ Le 7 décembre 2002, les jeunes du Club Cool ont lavé les voitures afin d'apporter leur contribution aux maladies génétiques.

Félicitations à tous pour cette heureuse initiative.

# Club de Tir Riézois

➤ Le concours départemental de tir à air comprimé à 10 mètres s'est déroulé le 30 novembre 2002 dans la salle de tir des Trois Vallées à Digneles-Bains sous la direction de Marcel Pazos, Président. Le Club de Tir Rié-

# 

Les répétitions
de danse folklorique
se dérouleront
un vendredi sur deux
de 18 h 30 à 20 h 30
à la salle de danse
au 2° étage de la Mairie
Début des cours de danse
le vendredi 10 janvier,
puis le 24 janvier.
Pour tout renseignement,
téléphonez au 04 92 77 73 71.
À bientôt

**《美国教育教育教育教育教育教育教育教育教育教育教育** 

# Manifestations

# ➤ Riez en fête

Le soleil et Riez étaient en fête ce dimanche 27 octobre. Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une bonne journée. Une belle foire arti-

sanale et un attrayant marché du terroir animés par l'orchestre Jo Musette accueillaient les visiteurs.

De nombreuses activités attendaient les



Riézois et les touristes : visites guidées de la cité, magnifique

spectacle équestre réalisé par Fabienne du Mini-Ranch et son équipe.

Sur la place de la Mairie, nombreux furent ceux qui sont restés ébahis par les prestations théâtrales des jeunes des Ateliers de la Sauce et de l'Association Pogne en Poche.

21

Nous avons eu le plaisir d'admirer la belle exposition des métiers d'autrefois de Magali Richier (aidée de Valérie Reynard). M<sup>me</sup> Josiane Blancheton a mis la main à la pâte en installant la *bugade*.

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres surprises.

# > Concert à la Cathédrale

La tournée de l'Orchestre Lyrique de Région Avignon-Provence a fait escale à Riez le 19 novembre après Forcalquier, Barcelonnette, Sisteron. À l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur *nous avons assisté avec le plus grand plaisir à la diffusion des outils culturels régionaux auprès des communes à l'écart de l'offre artistique*, comme le dit Christian Martin, Président de la Régie Culturelle Régionale. Dans une église comble, devant un public conquis, l'interprétation de la Traviata, de l'ouverture des Noces de Figaro, de la Symphonie n° 40 de Mozart fut un réel succès. Une excellente soirée qui, espérons-le, se renouvellera. Merci à l'adjoint chargé de la culture J.-G. Bliek qui a permis cette manifestation dans notre village.

# ➤ Concert à la Salle Polyvalente

Le dimanche 17 novembre, l'Association Point d'Orgue a offert aux villageois et autres voisins un après-midi d'accordéon. Dino Negro a présenté le programme, parlé des écoles d'accordéon dans le département et, par sa virtuosité et celle de ses élèves, enchanté le public qui a pu apprécier les possibilités de cet instrument qui s'accommode aussi bien de la musique classique que du folklore ou de la danse. L'après-midi s'est terminé par un buffet bien garni et par un bal.

# > Sécurité routière

Dans le cadre de la semaine nationale de la sécurité routière, le Club Cool, l'espace jeune de Gréoux avec la participation de la Brigade de Gendarmerie, les motards de Digne et l'auto-école Inter-Conduite ont organisé une après-midi de sensibilisation. Alcool, vitesse, téléphone portable au volant étaient les cibles des formateurs. Des films, témoignages d'accidents affreux, ont aussi apporté leur impact pédagogique à cette manifestation nécessaire.

Rappelons à ce propos que la vitesse dans le village est limitée à 50 km/h et que cette limite est aussi valable de nuit sur les routes de sortie du village.

# ➤ Théâtre

Une comédie préhistorique en un acte : *Pourquoi j'ai mangé mon père ?* a été donnée à la Salle Multi-Activités le 12 octobre 2002 par la Compagnie L'Asse du Coin. Des dialogues percutants, des costumes *poilants* : une bonne soirée.

# De tout un peu

Terminé !... **De tout un peu** a définitivement fermé ses portes le dimanche 20 octobre à 12 heures.

Nos jeunes concitoyens qui passent devant ces deux grandes portes marron fermées, Rue du Marché, ne savent peut-être plus qu'il s'agit du magasin de M<sup>me</sup> Léoncie Fontaine, connue aussi pour les anciens sous le nom quelque peu mystérieux de *La Droguiste* ou pour les plus jeunes sous le nom de *La* 



Baronne en raison de ses participations aux camps de vacances d'été, noms qui font partie de notre passé mais qui restent bien présents dans le cœur des Riézois. Qui n'est allé acheter des élastiques pour les bocaux, des capsules pour les bouteilles, du soufre pour les tonneaux, du pétrole pour les lampes... Particularité, on trouvait aussi chez la droguiste des conserves : sardines, haricots verts... En ce qui me concerne, j'allais faire remplir ma bouteille de parfum. Aviez-vous remarqué à gauche en rentrant ces deux réservoirs de verre ? L'un ambré, c'était Chypre, l'autre vert c'était Vétiver. Peu de demandes n'étaient pas satisfaites. Il suffisait à « la Droguiste » de monter les deux marches qui menaient à l'arrière-boutique, derrière son comptoir et d'attendre. Le retour était quasiment toujours positif. Et qui plus est, le sourire aux lèvres, avec en prime quelques nouvelles ou échanges conviviaux sur la vie de la Rue du Marché, sur le village.

Madame Fontaine a tenu son magasin durant plus de cinquante ans. Elle jouit d'une retraite bien méritée. Mais c'est avec plaisir que nous la rencontrons dans le village.

# Nouvelle association

Une association bouliste *La Boule Romaine* a été créée courant octobre 2002.

À sa tête nous trouvons :

- Lucien Bondil, Président,
- Jean-Marie Garrido,

Trésorier Général,

• Jean-Luc Soyez,

Secrétaire Général.

Cette association a pour but de développer la pratique du sport pétanque et du *jeu provençal*.

Vous pouvez vous procurer vos licences auprès de cette association.

# Débroussaillement et environnement

Le débroussaillement est obligatoire. Les déchets doivent être brûlés entre octobre et mars. Se renseigner à la mairie pour les dates exactes. L'arrêté préfectoral n° 88-1185 stipule qu'en cas de dommage pour le voisinage, la responsabilité revient aux propriétaires n'ayant pas tenu compte de cette obligation. Il est rappelé qu'il est interdit

Il est rappelé qu'il est interdit de jeter gravats et autres détritus sur les chemins communaux et dans les ravins.

# Continuer

Le concert à la cathédrale du 19 octobre a suscité la joie des Riézois. La Région a permis cette belle action culturelle permettant ainsi un large accès à la musique de qualité. Tous les témoignages de satisfaction recueillis auprès de la population nous incite à redemander à la Région une réédition de cette action pour l'année prochaine.

Le Parc Naturel Régional du Verdon s'implique dans la vie économique. Un label Parc sur le miel est en train de s'élaborer en accord avec les organismes spécialisés et en association avec la profession. Dès le début de l'année 2003, le processus de labellisation sera lancé et tous les apiculteurs récoltants pourront bénéficier de ce label s'ils veulent participer à cette démarche de qualité et de promotion. C'est grâce à notre volonté de qualité que nous pourrons valoriser encore plus nos produits.

Le Parc commence au début de l'année prochaine une action de sensibilisation des écoliers et des collégiens sur le thème de l'environnement et du Parc. Il faut que chacun prenne conscience des enjeux et de l'énergie qu'il faut déployer pour que notre territoire éloigné des zones urbaines et parfois menacé par un développement anarchique garde son originalité et sa vocation. C'est avant tout un combat collectif qui ne peut réussir qu'avec le soutien de tous.

À Castellane, le 21 octobre, le Groupe d'Action Locale (GAL) *Autour du Verdon* s'est constitué. Il va gérer l'ensemble des fonds européens Leader+ destinée à financer les projets de développement du territoire jusqu'en 2006. Jean-Gabriel Bliek été élu à cette occasion à la tête de ce GAL. Nous appelons tous les porteurs de projets à se faire connaître pour entamer dès maintenant la procédure de financement. C'est une chance pour l'avenir de notre territoire et des valeurs de ruralité que nous voulons préserver.

Le débat sur la ligne Très Haute Tension 400 000 volts arrive à son terme. La concertation avec la coordination élus-associations se termine et le projet qui nous est présenté ne comprend pas toutes les remarques qui ont été faites pour améliorer le paysage. Malgré quelques améliorations significatives sur quelques parties du tracé et la volonté de déposer les deux lignes existantes de 150 000 et 220 000 volts, les propositions finales ne présentent pas les garanties suffisantes. Le Parc donnera son avis sur le projet de ligne THT et entend que la population s'exprime démocratiquement sur ce sujet.

La mairie de Riez a pourvu un poste d'attaché de conservation en vue du projet de Musée à l'Hôtel de Mazan. Il s'agit maintenant d'en faire tous ensemble un projet fort et mobilisateur pour tous les Riézois. Ils doivent se retrouver dans la réhabilitation d'une partie de leur patrimoine et dans la valorisation du centre ancien et de notre richesse culturelle. À l'aube d'une année nouvelle, l'espérance doit accompagner notre combat quotidien.

# La bravade de Riez en 1838

Honoré Gabriel Camoin était professeur de dessin au Collège de Riez dès 1819. Il est le père des peintres en renom que sont Paul et Victorin Camoin. En 1840, il dressa le plan des fontaines, lavoirs et amenées d'eau de la ville de Riez.

Honoré Camoin doit être l'auteur du tableau allégorique représentant une bravade qui se trouve dans la chapelle de l'Ermitage Saint-Maxime, signé *Camoin pinxit 1838*. Saint-Maxime et la Sainte Vierge apparaissent en gloire sous une colombe. Bien avant le Concile d'Éphèse de 431, Lérins combattit l'hérésiarque Nestorius qui refusait à Marie le titre de Mère de Dieu. C'est ainsi que notre patron est souvent représenté en compagnie de la Sainte Vierge sur des ex-voto et peintures.

Sur cette huile, pour figurer la Vierge, les anges et les bravadeurs, le peintre a certainement voulu immortaliser quelques Riézois, personnalités ou personnes dont les traits sont bien reconnaissables.

Mais, en 2003, qui mettra un nom sur ces visages ? Cherchez dans vos souvenirs, dans vos collections de famille. Qui sera le maillon fort ? Merci.



Les Amis du Vieux-Riez, Hôtel de Ville, 04500 Riez

#### 

# Nos enfants sont en sécurité

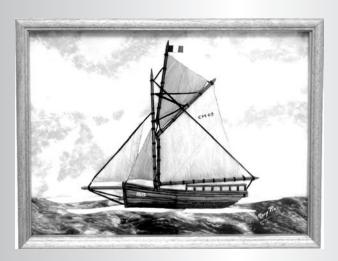
La commission de sécurité a visité le collège Maxime Javelly : 449 élèves et 58 professeurs et administratifs travaillent en toute sécurité !

Le CODIS a présenté ses félicitations à notre Principal, M. Bonnaud, son intendant et son personnel d'entretien pour la très bonne tenue du collège où la sécurité est parfaitement respectée.

Il reste des travaux de mise en conformité électrique qui seront réalisés prochainement avec le remplacement du transformateur actuel par une alimentation directe depuis le celui de la rue Hilarion Bourret.

# La Petite Maison

Atelier de travaux manuels



<u>리민리리리리리리리리리리리리티</u>

#### Club des Aînés Ruraux

Chaque jeudi à 14 h, des amies se rejoignent au club pour travailler ensemble sur leurs projets: des tableaux en patchwork (incrustation de tissus sur carton mousse). Les modèles sont extraits des catalogues ou de l'imagination de

chacune sur des thèmes les plus variés (fables, contes, fleurs marines, sujets pour enfants, etc.).

L'ambiance est conviviale et chacune peut ainsi réaliser des œuvres colorées et attractives.

Les réunions ont lieu (gratuitement) chaque jeudi, de 14 h à 17 h 30.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez Mary Pierrot au 04 92 77 85 42.

À bientôt

# Le carnet de l'état civil

#### Décès

- 03/09/2002 Pierre Charles LEPORINI, né le 12/11/1925
- 19/09/2002 Marius Louis NOEL, né le 30/07/1928
- 19/09/2002 Marie Jeanne Roberte LIEUTAUD, veuve DONNAT, née le 13/11/1921
- 04/10/2002 Louis BOCCONE, né le 13/05/1931
- 12/10/2002 Noélie Joséphine GARCIN, veuve GOUIN, née le 22/12/1906
- 16/10/2002 Pauline Eugénie ARNOUX, veuve DONATI, née le 05/10/1922
- 26/10/2002 Emilien Fernand Marcel MASSEBEUF, né le 31/01/1909
- 01/11/2002 Incarnation NICOLAS, veuve CAUVIN, née le 08/01/1919
- 05/11/2002 Liliane Lucienne DE JONGHE, veuve GHISLAIN, née le 11/07/1934

#### Mariages

- 26/10/2002 Fatiha BEN ABDESLEM et Xavier Henri Edouard MONNIER
- 26/10/2002 Bernadette Pascale SEBBAGH et Bernard Marie Yvon Eugène BONENFANT
- 07/12/2002 Eliane Jeannine BRETON et Claude Charles LAURENT

#### Naissances

- 31/10/2002 Ayla Sandrine Axelle THIBAUD, née à Pertuis
- 08/11/2002 Damien Charles Tony DI NICOLA, né à Digne-les-Bains
- 23/11/2002 Emma Sophie Lisa BARRE, née à La Ciotat
- 07/12/2002 Carlos NUNEZ, né à Aix-en-Provence (Puyricard)

#### INFOS

Deux adresses courriel À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

pour le Bureau du Tourisme

#### tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie: 0492779900 du lundi au jeudi

9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h - 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

# Les numéros utiles

 $N^{\circ}$  Urgences: 15 (SAMU)

Pompiers: 18 et 112 (portables)

Gendarmerie: 17

Hôpital (médecins de garde): 0492777010

Pharmacie: 0492778026 Ambulances: 0492778101

Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 09

Déclic Météo: 0836680808

Crèche Halte Garderie: 0492777666

Centre Loisirs (12 à 16 ans): 0492777374

Centre Aéré (5 à 12 ans): 0492777819

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 mars 2003 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.

Dépôt légal N°